



# Les attentes de la filière des huiles et protéines végétales, acteur central de la souveraineté alimentaire française et européenne

En matière de souveraineté alimentaire, et plus particulièrement de souveraineté protéique, la filière des huiles et protéines végétales apporte une contribution durable et structurée, parfaitement adaptée aux attentes sociétales sur le long terme.

Engagée aux côtés des autres filières des grandes cultures végétales (AGPB, AGPM, CGB) pour porter les attentes communes des professionnels, notamment à l'occasion des échéances électorales de 2022, la filière oléoprotéagineuse affirme également ses particularités et les enjeux de son développement.

Depuis sa création, tous les acteurs de notre filière (producteurs, organismes stockeurs, entreprises et industriels) unissent leurs efforts afin de :

- Répondre au défi alimentaire
- Relever le défi environnemental
- Contribuer au défi énergétique

Cette dynamique, fondée sur la performance et la résilience de notre modèle agricole dans l'intérêt de notre pays, de ses habitants et de ses territoires, nécessite certaines mesures d'accompagnement de la part des Pouvoirs publics.

Ces dernières sont indispensables pour conforter le rôle moteur de notre filière, entrepris dans une démarche collective et partenariale pour satisfaire les ambitions agricoles fixées pour la France de demain.



## POUR RÉPONDRE AU DÉFI ALIMENTAIRE

Le Plan Protéines, impulsé et développé par notre filière, vise à améliorer la souveraineté alimentaire nationale en protéines végétales, tant en alimentation humaine qu'en nutrition animale.

Notre filière fournit des tourteaux de colza, de tournesol et de soja tracés, sans OGM, via une industrie de première transformation performante qui valorise en priorité la production nationale. Autour des producteurs et de leurs partenaires locaux, la filière oléoprotéagineuse structure aussi des filières régionales créatrices de valeurs, d'emplois et d'attractivité dans les territoires. Pour ce faire, notre filière a déjà mobilisé des ressources internes et des moyens interprofessionnels conséquents (100 M€ sur 5 ans).

## NOUS DEMANDONS

- Un **soutien par l'investissement public** en faveur des **agroéquipements** et pour accompagner les capacités logistiques et industrielles à hauteur de **100 M€ sur 5 ans**.
- Un **soutien à l'innovation** et au **transfert opérationnel** (amélioration variétale, techniques agronomiques) à hauteur de **50 M€ sur 5 ans**.



## POUR RELEVER LE DÉFI ENVIRONNEMENTAL

Les cultures oléoprotéagineuses contribuent largement à répondre aux défis environnementaux. Elles constituent un élément clé de la biodiversité et de la diversité des paysages en fixant l'azote de l'air dans le sol, en structurant les sols et en leur restituant de la matière organique (pour le colza notamment). Les cultures de notre filière fournissent aussi, en plus des protéines végétales, des coproduits valorisés en énergies renouvelables qui contribuent largement à la transition énergétique, notamment dans le secteur des transports.

Les atouts environnementaux de nos cultures reposent sur :

DES CULTURES BAS-INTRANTS & LÉGUMINEUSES

DES PRODUCTIONS LOCALES NON DÉFORESTANTES

UN SOUTIEN À LA BIODIVERSITÉ

DE NOUVELLES PRATIQUES AGRICOLES

LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

## POUR CONTRIBUER AU DÉFI ÉNERGÉTIQUE

Le savoir-faire de production agricole, de massification et de transformation sur le territoire national initié par notre filière n'est plus à démontrer. Les oléagineux permettent la coproduction non seulement de protéines végétales non déforestantes mais aussi d'huiles végétales essentielles à la production de biodiesel d'origine française, 100 % renouvelable. C'est un débouché majeur pour nos productions qui doit être préservé, encouragé et développé afin de soutenir la contribution de notre filière aux besoins de transition du mix énergétique français.

L'utilisation du biodiesel permet de réduire au minimum de 50 % les émissions de gaz à effet de serre et jusqu'à 80 % des émissions de particules par rapport aux énergies fossiles traditionnelles. Le biodiesel est la pièce angulaire de la transition énergétique avec les carburants B7/B10 (mélanges de gazole et de biodiesel) et avec le B100 en remplacement du gazole pour les transports de marchandises et des collectivités. De même, le secteur du chauffage tend à utiliser du F10 (mélange de gasoil et de bioliquide de colza) en remplacement du fioul fossile. Le biojet, destiné à l'aviation, va bientôt être produit à partir d'intercultures oléagineuses.

## NOUS DEMANDONS QUE

- Les agriculteurs engagés dans les transitions puissent être accompagnés dans leur prise de risque.
- Les sélectionneurs mobilisés pour adapter les variétés oléagineuses et légumineuses aux nouvelles conditions de production puissent utiliser les nouvelles techniques de sélection.
- Les externalités produites par les oléagineux et les protéagineux (fourniture de services environnementaux, biodiversité, stockage du carbone, fixation de l'azote de l'air, etc.) soient reconnues.
- Les clauses miroirs puissent être instaurées afin de mettre en cohérence les normes sur les produits importés et les standards de la production européenne. Cette réciprocité doit assurer des conditions de concurrence équitable pour les agriculteurs européens engagés dans les changements de pratiques.



## NOUS DEMANDONS QUE

- Les avantages indéniables du biodiesel soient reconnus notamment par l'octroi de la vignette Crit'Air 1 aux véhicules utilisant exclusivement du B100 dans une ère post-gazole.
- Les intercultures oléagineuses soient éligibles au statut de matière première utilisable pour produire du biodiesel de nouvelle génération (« biodiesel avancé »).
- Le cadre global permettant l'essor de ces nouveaux débouchés (B100, biofuel, biojet, biodiesel avancé) soit décliné sous forme de mesures pérennes et concrètes d'ordre réglementaire, technique, et fiscal.

1 ha  de colza produit :

500 litres d'huile alimentaire

1900 kg de tourteaux

1000 litres d'huile à finalité de biocarburants  
(en substitution de 900 litres de gazole importés)



## LA FILIÈRE OLÉOPRO C'EST



120 000 producteurs



900 entreprises



150 000 emplois directs et indirects